



**POLICE PLURICOMMUNALE
GRANVILLE-DONVILLE**



FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'OBJETS PERDUS

Vous avez perdu une clé, un portefeuille, un bijou ... ? Ayez le réflexe d'appeler le service objets perdus à la Police municipale, votre objet s'y trouve peut-être.

Situé au sein du service de la Police Pluricommunale – 11, rue Clément Desmaisons (face à la médiathèque), l'accueil des « objets trouvés » est ouvert **du lundi au vendredi**. Le **lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h**, **mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h**. Le **vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**.

LE DECLARANT

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL :
Tél. fixe :/...../...../...../..... et/ou Tél. portable :/...../...../...../.....
E-mail :

L'OBJET PERDU

NATURE DE L'OBJET (sac, portefeuille...) :

DESCRIPTION DE L'OBJET :

.....

.....

.....

.....

.....

Date de la perte :/...../2018

Lieu de la perte :

.....

Photo de l'objet

Date de la déclaration :/...../2018

RETOURNER LE FORMULAIRE : police.pluricommuante@ville-granville.fr

Police Municipale Pluricommunale de Granville et Donville-les-Bains

11, bis rue Clément Desmaisons 50400 GRANVILLE

Tél. 02 33 91 31 37

Courriel : police.pluricommunale@ville-granville.fr